

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE VALSERHONE

COMMUNE DE VALSERHONE

République Française

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE N° 2022/109

AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE DE DEBIT DE BOISSONS – COULEUR BIERE

Le Maire de Valsershône,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212.1 et L.2212.2,

VU le Code de la Santé Publique, notamment son article L.3334-1 et L.3334-2,

VU la demande présentée par la société COULEUR BIERE, tendant à obtenir l'autorisation temporaire de servir des boissons de 3^{ème} catégorie du mardi 12 juillet 2022 à 18h00 au mardi 12 juillet 2022 à 23h59, à la Place Carnot, 01200 Valsershône, à l'occasion de la fête de l'été et du concert Radio Scoop,

ARRETE

Article 1 : La société COULEUR BIERE est autorisée à ouvrir un débit de boissons de groupe 3 du mardi 12 juillet 2022 à 18h00 au mardi 12 juillet 2022 à 23h59, à la Place Carnot, 01200 Valsershône, à l'occasion de la fête de l'été et du concert Radio Scoop.

Article 2 : La société COULEUR BIERE se conformera à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée,

- à la Brigade de Gendarmerie de Valsershône
- à la Police Municipale
- au demandeur

Fait à Valsershône, le 06 juillet 2022

Pour Le Maire,
L'adjointe déléguée,
Isabelle DE OLIVEIRA



Mis en ligne le 20/07/2022